

## PV de la réunion « DROIT À UN TOIT – RECHT OP EEN DAK » du 20.11.2017 au Kenniscentrum

**Présents :** Willem Defieuw (ARA), Hajar Boukhari (Diogènes), Koen Van den Broeck (Infirmiers de rue), Daan Vinck (Hobo), Chloé Thôme (L'Ilot), Deborah Oddie (Escale), Laurent d'Ursel (DoucheFLUX)  
**Excusée :** Clara Mennig (AMA)

### 1. Philosophie générale : une attitude constructive, positive et néanmoins revendicative

Les « 80 organisations signataires » restent unies – et cette unité est la clé de notre pouvoir de pression – pour obtenir des autorités politiques bruxelloises la mise en œuvre concertée d'une politique de lutte contre le sans-abrisme plus efficace, plus préventive, moins essentiellement urgentiste, davantage orientée logement.

Cette unité a déjà porté ses fruits, notamment concernant la future ordonnance. Il faut s'en réjouir mais il faut maintenir la pression et l'étendre à la société civile. Si la priorité a d'abord été logiquement de mobiliser les associations du secteur (avec succès : 80 organisations signataires), les signatures de l'Appel (<http://droitauntoit-rechtopeendak.brussels/fr/call/> et <http://droitauntoit-rechtopeendak.brussels/nl/call/>) par les citoyens bruxellois restent trop peu nombreuses (moins de 1.000) pour constituer un véritable « mouvement », capable d'installer le changement dans la durée. D'où l'opération « photo ».

### 2. L'opération « photo #droitauntoit / #rechtopeendak »

Le but : obtenir donc un maximum de signatures « hors secteur ».

Le moyen : utiliser les réseaux sociaux et les hashtag #droitauntoit / #rechtopeendak pour que l'appel « je signe l'appel » devienne viral.

Concrètement : chacun est invité à se prendre en photo, seul(e) ou en groupe, avec un toit symbolique au-dessus de la tête, et de poster cette photo – avec le hashtag #droitauntoit / #rechtopeendak – sur les réseaux sociaux. Avec les mots « Je signe l'appel ! »

L'opération a commencé la semaine passée et tout le monde – associations signataires, sympathisants de ces associations, et amis des amis des amis de ces sympathisants, etc. – est invité à contribuer à l'opération et à « défier » (= mobiliser) au moins 2 personnes.

Pour donner l'exemple, les associations présentes à la réunion se sont ainsi engagées : Escale défie La Coordination sociale de Saint-Gilles et Le Forum, Hobo défie PVDA, CAW, Actiris, BICO + RCA Anderlecht, L'Ilot défie le collectif Baya et La Cambre, Infirmiers de rue défie Welzijnzorg et SMES, Diogènes défie Fami-Home et Morts de la rue, ARA défie les maisons d'accueil Albatros, Leger des Heils et Porte Ouverte + Deschutting, DoucheFLUX défie le RBDH, Bij Ons et Geluck.

### 3. Le site [www.droitauntoit-rechtopeendak.brussels](http://droitauntoit-rechtopeendak.brussels)

- Une galerie sur le site héberge les premières photos : <http://droitauntoit-rechtopeendak.brussels/fr/photo/>
- Les archives de la « marche rouge (de colère) » du 18/9 et du « match de foot de l'absurde » du 17/10 seront sur le site sous peu.
- L'historique est à jour : <http://droitauntoit-rechtopeendak.brussels/fr/historique/> (traduction en cours)

### 4. Bilan et perspectives

A la réunion du 11/10, trois « groupes de travail » avaient été esquissés :

**1)** un groupe « **Actions / pression à court terme** ». Le « match de foot de l'absurde » et l'« opération photos » en cours attestent de la vivacité de ce petit « groupe ».

**2)** un groupe « **Rencontres avec les politiques / parlementaires** » : ce groupe n'existe pas, mais des rencontres récemment entre les mondes politique et associatif (à travers les Fédérations et quelques associations phare) semblent témoigner de la réelle volonté de certains politiques de se saisir de la question. Afin de ne pas briser l'unité des « 80 associations signataires », il est demandé que le compte rendu de ces rencontres soit communiqué à tous. Cela suppose une certaine « discipline de transparence », pas évidente à installer mais vitale à terme.

**3)** un groupe « **Forum, groupe de travail ou conférence du consensus** » (par-delà la question plus technique, et néanmoins cruciale, de l'ordonnance). Quelle vision porter / soutenir à long terme, avec en ligne de mire les prochaines élections ? Quelles sont les prescriptions concrètes sous-entendues dans le texte de l'appel ? Un lieu transversal d'échange d'idées et de bonnes pratiques ne s'impose-t-il pas ? En vue de la rédaction d'un *Livre vert* (ou *rouge*, ou *blanc*) ? Quelle échéance : juin 2018 ? Une (ou deux) grande journée / symposium / conférence ? Avec quel financement ? Quel groupe de travail préliminaire ? Que des points d'interrogation à ce stade ! D'où la prochaine réunion plénière des « 80 associations signataires » le lundi 11/12 à 9h.

## **5. Réunion plénière des « 80 associations signataires » le lundi 11/12 à 9h**

Ordre du jour :

- 1. Bilan de l'opération « photos »**
- 2. Compte rendu des contacts / rencontres avec les politiques (par qui ?)**
- 3. Quid du projet de « Forum, Groupe de travail ou Conférence du consensus » ?**

Il est clair que la capacité / volonté de mobilisation varie d'une association à l'autre. Ce n'est pas un problème si des associations s'impliquent plus que d'autres dans l'organisation de l'éventuel « Forum, Groupe de travail ou Conférence du consensus ». Mais il ne peut avoir lieu – et il ne peut avoir de sens et donc de force de frappe potentiel – que si les associations qui s'impliqueraient dans l'organisation reçoivent une sorte de mandat de la part des « 80 associations signataires ». D'où la nécessité d'être nombreux le lundi 11/12 à 9h ou 15h, et que les associations qui ne peuvent être présentes à la réunion plénière manifestent d'une manière ou d'une autre – fût-ce par leur silence consentant – qu'elles restent dans l'aventure.

**Adresse** de la réunion plénière du 11 /12 à 9h : **Kenniscentrum, rue de Laeken 76, 1000 Bruxelles**

**Attention** : la salle nous est réservée jusqu'à 11h. La réunion commencera donc à **9h très précises**